

MONTRÉAL DANS L'ESPACE TECHNONOMÉRIQUE NORD-AMÉRICAIN

Guillaume Côté, Daniel Latouche *

RÉSUMÉ. Quatre séries de raisons expliquent le retour en force de Montréal à l'échelle nord-américaine: l'importance accordée au benchmarking, le virage en faveur de l'innovation, le laisser-faire quant aux décisions de localisation des entreprises et une attaque frontale contre la fracture numérique. Des initiatives ciblées en faveur de la création de districts technologiques intra-urbains sont venues compléter ce dispositif.

• DISTRICTS TECHNOLOGIQUES • FRAC-
TURE NUMÉRIQUE • INNOVATION •
MONTRÉAL

ABSTRACT. Four sets of reasons explain Montreal's major comeback on the North American scene: the importance of benchmarking; the shift in favour of innovation; the laissez-faire approach to industrial location; and a frontal attack on the digital divide. Targeted initiatives to create intra-urban technology districts are accelerating this trend.

• DIGITAL DIVIDE • INNOVATION •
MONTREAL • TECHNOLOGY DISTRICTS

RESUMEN. Cuatro series de razones explican el fuerte regreso de Montreal en la escala noramericana: la importancia dada al benchmarking, la orientación hacia la innovación, el liberalismo en las decisiones de localización de las empresas y un ataque frontal en contra de la fractura numérica. Varias iniciativas favoreciendo la creación de distritos tecnológicos intra-urbanos completan el dispositivo.

• DISTRITOS TECNOLÓGICOS • FRAC-
TURA NUMÉRICA • INOVACIÓN •
MONTREAL

En 1985, rares étaient les villes nord-américaines où le « catastrophisme » était plus développé qu'à Montréal. Après trente ans de désindustrialisation et de stagnation démographique, la situation économique, sociale et culturelle de la ville s'était à ce point dégradée que l'on en parlait comme de la « capitale canadienne de la pauvreté ». Vingt ans plus tard, le tableau s'est renversé. Les grues sont revenues au centre-ville; les gouvernements ont recommencé à investir dans les infrastructures et les services publics. Le taux de chômage est tombé à 8 %, de 13 % qu'il était en 1992. En quelques années, Montréal est devenue l'une des principales agglomérations technoscientifiques d'Amérique du Nord.

Une combinaison de facteurs explique ce revirement: la proximité et l'ouverture du marché américain, un accès

sans pareil au capital de risque – Montréal se classe au premier rang au Canada et au 8^e en Amérique du Nord – et une base technoscientifique de première classe (Montréal compte quatre universités) sont les facteurs le plus souvent mentionnés. Mais d'autres éléments, davantage reliés aux politiques gouvernementales, sont aussi à considérer.

Le modèle montréalais

• *Reconnaissance de l'importance de l'évaluation.* — En 1985, Montréal s'est dotée d'un plan stratégique qui, comme partout ailleurs, est demeuré un assemblage de vœux pieux. Cinq ans plus tard, cet énoncé n'ayant pas réussi à renverser le déclin montréalais, l'ensemble des décideurs, publics et privés, a fait le pari d'une évaluation

*INRS-Urbanisation, Culture et Société, 3465, rue Durocher, Montréal, Québec H2X 2C6, GRESOC, Université Toulouse-Le Mirail, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex; courriel: Guillaume.Cote@INRS-UCS.Uquebec.Ca

** Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation, Culture et Société, 3465, rue Durocher, Montréal, Québec H2X 2C6, Tél: (514) 499 4005, Fax: (514) 499 4065 courriel: La3475@aol.coz; Daniel.Latouche@INRS-UCS.Uquebec.Ca

comparative avec les autres métropoles nord-américaines. Publié en 1992, le *Bilan scientifique et technologique de la région de Montréal* a permis d'identifier les créneaux où la région avait des chances d'apparaître et surtout d'identifier les mesures susceptibles d'accélérer les dynamismes issus des partenaires. Dix ans plus tard, la pratique de l'évaluation comparative est devenue courante dans l'ensemble des secteurs d'activités.

- *Virage vers l'innovation et l'entreprise.*— L'une des conséquences imprévues de ce virage vers l'évaluation fut d'amener une remise en question des politiques traditionnelles d'appui aux activités scientifiques et à la recherche-développement. Les politiques gouvernementales privilégiaient naguère les subventions aux entreprises, sous forme de crédit d'impôts, et les centres de recherches universitaires pour la recherche dite fondamentale. Avec la nouvelle politique de l'innovation en gestation depuis 1995, on a fait de l'entreprise innovante, et non plus des activités de recherches comme telles, l'élément moteur de l'innovation. Pour réussir, l'entreprise doit pouvoir acquérir des technologies et soutenir des personnels scientifiques qui lui permettront de tirer de son environnement immédiat les ressources financières, logistiques et intellectuelles nécessaires. Ces échanges entre l'entreprise et son milieu ne pourront réussir que si l'environnement global offre un cadre réglementaire favorable, une base scientifique suffisante et une culture technologique de bon niveau.

- *L'éparpillement des localisations.*— Un bref coup d'œil sur la figure 1 montre que le laisser-faire semble avoir présidé à la localisation des quelque 150 000 emplois et 2 750 entreprises technologiques présents sur le territoire montréalais. Ces dernières sont dispersées dans toute l'île de Montréal. L'autoroute métropolitaine qui traverse l'île d'est en ouest apparaît comme un facteur de localisation aussi significatif que certaines proximités à première vue plus logiques. Ainsi plusieurs entreprises liées à l'industrie aérospatiale se sont situées sur le segment est de cette autoroute, très loin des terrains d'aviation et des avionneries. Une autre grande concentration se retrouve sur la rive sud, dans la ville de Longueuil, non pas à cause d'une plus grande proximité du marché étatsunien, mais parce que, depuis la seconde guerre mondiale, le fabricant Pratt & Whitney y



1. Les principales concentrations de l'emploi technologique à Montréal

possède une usine. Les grandes entreprises pharmaceutiques ont privilégié la partie ouest de la même autoroute ainsi que l'autoroute Décarie qui traverse l'île du sud au nord. Dans les deux cas, la proximité des grands hôpitaux et centres de recherches universitaires du centre-ville n'a guère joué. On a préféré une localisation à proximité d'une grande voie de circulation et dans un site permettant la construction d'installations de production.

- *Prime à la facilité.*— Quelques mois à peine après que le vice-président Gore eut annoncé avec éclat l'arrivée des « autoroutes de l'information », le gouvernement du Québec s'est doté d'un secrétariat (1994), puis d'un véritable ministère de l'inforoute (1995) et finalement d'une politique nationale d'accès aux « nouvelles » technologies de l'information (1996). Très rapidement, il a fallu constater que la création d'un espace public numérique n'avait guère favorisé l'utilisation d'Internet et que, pire encore, malgré les bonnes intentions gouvernementales, une véritable fracture numérique se mettait en place.

Dans un revirement complet, le gouvernement choisit alors de lancer un programme national d'encouragement à l'achat d'ordinateurs et d'abonnements Internet par les familles québécoises, des mesures qu'il avait toujours refusé d'envisager, sous prétexte qu'il s'agissait d'une subvention déguisée aux classes moyennes. Cette dépolitisation du discours gouvernemental sur les TIC et le numérique a joué un grand rôle dans l'établissement d'un climat favorable.



2. Principales interconnexions et flux Internet (1999)

• *S'insérer dans les réseaux Internet.*— Grâce à des liens fortement développés avec Toronto, New York et Boston, Montréal a pu devenir l'un des nœuds majeurs du trafic Internet (fig. 2). Tout comme San Francisco à l'autre extrémité du continent, Montréal a accaparé une bonne partie du trafic « international » de New York et Boston. En ayant ainsi accès à un réseau d'infrastructures de télécommunications dépassant largement ses seuls besoins, Montréal a pu aisément compenser sa situation d'isolement relatif à la périphérie nord-est du continent.

Vers la création de districts technologiques intraurbains

Dans au moins quatre cas, le gouvernement n'a pas craint d'aller à contre-courant et d'utiliser l'outil de l'intervention publique afin d'accélérer quelque peu le développement induit par le marché tout en influant sur l'aménagement de la ville.

• *La Cité du multimédia.*— Depuis 1998, le gouvernement du Québec favorise l'établissement sous un même toit d'entreprises menant des projets novateurs dans les secteurs des TIC. Ces emplois auraient sans doute été créés de toute façon, mais il s'agissait de forcer la main aux entreprises pour qu'elles s'établissent dans un quartier spécifique. À cette fin, on a offert aux entreprises un crédit d'impôt d'environ 15 000 euros par nouvel emploi créé, à condition qu'elles s'installent dans l'un ou l'autre des dix édifices de bureaux construits ou rénovés à grand frais, tous situés dans un ancien quartier industriel désaffecté que l'on cherchait à faire revivre. À terme, on espère avoir fait naître 150 000 m² d'édifices dits « intelligents » et créer pas moins de 10 000 emplois. Bon nombre d'entreprises françaises ont d'ailleurs profité de ce programme pour s'implanter à Montréal.

• *La Cité de la biotechnologie.*— Située sur le territoire de la ville de Laval, au nord de Montréal, la Cité de la biotechnologie fait partie du Parc technologique de la ville et regroupe, sur un campus de plus d'un million de m², plus de 60 entreprises et de nombreux centres de recherches. Comme dans le cas de la Cité du multimédia, les entreprises qui choisissent de s'y installer et de réaliser des activités de recherche profitent de crédits d'impôt remboursables et d'une multitude d'avantages fiscaux. Par exemple, les spécialistes étrangers jouissent d'une exemption d'impôts pendant cinq ans. Pourquoi avoir choisi cette localisation excentrique ? Par-delà le discours habituel sur la synergie, il s'agit ici avant tout de meubler un parc technologique boudé par les entreprises et de s'assurer de l'appui des autorités municipales, inquiètes devant la perspective d'être oubliées par l'économie du savoir.

• *La Cité du commerce électronique.*— Annoncé en grande pompe en mai 2000, le projet d'une Cité du commerce électronique prévoyait à l'origine d'accueillir 20 000 personnes sur 300 000 m² à l'extrémité ouest du centre des affaires de Montréal. Devant le tollé suscité par les développeurs privés et suite au ralentissement économique de 2001, le projet fut réduit à 150 000 m² dans trois gratte-ciel, dont les deux premiers seront terminés en 2003. Pourquoi un gratte-ciel ? Tout simplement pour accueillir le site canadien de la Bourse NASDAQ qui a fait de cette exigence une condition de sa venue à Montréal. De plus, on a voulu redonner vie à la zone de commerce international installée près de l'ancien aéroport international, en acceptant que les entreprises installées dans les immeubles de la Cité du commerce puissent aussi y avoir des « extensions » (entrepôts, centres de transit, etc.).

• *Le technopôle Angus.*— Pendant 85 ans, la compagnie ferroviaire Canadien Pacifique a occupé un territoire de près d'un million de m² dans l'est de Montréal. En 1945, plus de 12 000 personnes y travaillaient. Lorsque l'usine ferme définitivement ses portes en 1992, il ne reste plus que 1 000 travailleurs sur le site, encore connu sous le nom des Usines Angus. Commence alors une longue bataille mettant aux prises la compagnie ferroviaire, anxieuse de rentabiliser son terrain, et la Corporation de développement économique communautaire local, dont l'objectif est la création d'emplois industriels et de moyenne technologie accessibles à la population des quartiers avoisinants. Grâce à des incitations fiscales mettant l'accent avant tout sur la formation, on prévoit d'y créer 2 000 emplois, surtout reliés à l'environnement.

Dans chacun de ces cas, l'objectif n'a donc que peu à voir avec une stratégie de repositionnement techno-scientifique de Montréal, mais davantage avec la nécessité de redonner confiance à des quartiers oubliés. Qui sait si, à terme, ces derniers ne pourront pas devenir des districts technologiques en bonne et due forme? En attendant, c'est toute la physionomie de Montréal qui change sous l'impact direct de la nouvelle économie.

Références bibliographiques

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, 1992, *Science et technologie. Région de Montréal*, Québec: CST.

KPMG, 1999, *Une comparaison des coûts des entreprises dans les grandes villes nord-américaines*, Montréal: KPMG.

MONTRÉAL TECHNOVISION, *Indicateurs de performance 2001, 2002*, 25 p., www.mtltv.org

MOSS M.L., TOWNSEND A.M., 2000, «The American Backbone and the American Metropolis», *The Information Society Journal*, 16, 1, p. 35-47.

C. MANZAGOL, ROBITAILLE É., ROY P., 2000, «Le multimédia à Montréal: le high-tech à la rescousse des espaces fatigués», in G. SÉNÉCAL et D. SAINT-LAURENT (dir.), *Les Espaces dégradés*, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, p. 201-218.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, 2001, *Savoir changer le monde. Politique québécoise de la science et de l'innovation*, Québec: MRST.

EN LIBRAIRIE

Une nouvelle géographie ?

L'auteur analyse le nouveau visage de la géographie économique et sociale de l'Amérique du Nord induit par l'émergence de l'économie digitale. Là où certains ont cru déceler l'avènement d'une société *placelessness*, où la notion d'espace aurait disparu, Kotkin voit un effet inverse: l'espace a plus d'importance que jamais. Même s'il est vrai qu'aujourd'hui les personnes, les entreprises et les industries peuvent s'installer n'importe où, leurs choix de localisation sont influencés par les atouts particuliers de tel ou tel lieu.

Le changement causé par l'émergence de l'industrie de l'information porte d'avantage sur les règles géographiques qui font qu'un lieu, une ville, une région est prospère ou non. Cette transformation des notions de temps et d'espace rappelle l'apparition du chemin de fer et du télégraphe.

J. Kotkin illustre son propos en montrant les gagnants et perdants de cette redistribution des cartes. Les nouvelles communautés périphériques, dites par lui *nerdistans**, sont les grandes gagnantes de l'ère digitale grâce à la concentration d'un personnel qualifié. Certaines régions rurales tirent profit de l'industrie de l'information et se sont développées à tel point qu'elles sont devenues prospères, ont acquis des compétences non négligeables dans le domaine des nouvelles technologies ainsi qu'un grand pouvoir financier.

L'auteur accorde une attention particulière à la ville post-industrielle. Critiquant les propos de M. Castells sur les *dual cities*, il explique le redressement d'un grand nombre de quartiers urbains par le fait que ces villes ont su adapter leur culture urbaine, leur identité à l'émergence du paradigme de la nouvelle économie.

La renaissance des villes les plus anciennes a entraîné un nouveau modèle urbain éloigné de celui des villes industrielles du XIX^e siècle: d'une part, un regroupement, comparable à la période de la Renaissance, des activités scientifiques qui permettent la fabrication de l'information dans les *nerdistans* et, d'autre part, une concentration des activités liées aux contenus de l'information dans le cœur des villes, les *urbanites*. Deux groupes sont à l'origine de ce nouveau développement économique: les nouveaux immigrés et les nouveaux urbains (personnes sans enfants, célibataires, *papy-boomers* ou encore homosexuels).

L'auteur aborde les conséquences socio-spatiales de l'ère «digitale» qui limite les chances d'emplois des laissés pour compte qui ne présentent pas les compétences requises. Les entreprises s'implantent là où la matière grise est présente. Les anciennes villes minières du sud et de l'ouest souffrent de ce processus qui touche aussi certains quartiers de grandes villes dans lesquelles le fossé entre pauvres et riches se creuse.

In fine, l'auteur s'interroge sur le grand défi du nouveau millénaire, la réduction de ce fossé, en donnant la possibilité à chaque communauté de trouver sa place dans l'économie «digitale». — M. Abid, E. Blanco, S. Delas, V. Fautrero, J.-B. Francou, G. Kaboba, H. Tainsa, étudiants du DESS Techniques d'information et de communication dans le développement territorial, G. Puel

* *Nerdistan*: *nerd* signifie «fou d'informatique».

(1) KOTKIN J., 2000, *The New Geography: how the digital revolution is reshaping the American landscape*, New York: Random House.